



## LE MOT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

L'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour 2022, que cette année vous permette de voir vos projets réalisés et vous garde en bonne santé.

Ce bulletin municipal est pour notre équipe l'occasion de se retourner sur 2021, notre première année complète de mandature. Le temps d'un premier bilan pour mieux envisager le chemin à parcourir.

Ce chemin, nous rappelons que nous l'avons imaginé collectivement, jalonné par 4 axes :

- un engagement écologique fort
- un centre bourg revalorisé
- un village solidaire
- un fonctionnement municipal participatif

Ces quatre points de notre boussole nous guident pour agir, même si parfois le parcours est plus escarpé

que prévu, nous mettons toute notre énergie pour maintenir le cap sur lequel nous nous sommes engagés. C'est ce que nous nous efforçons de montrer dans les articles qui suivent, à travers la présentation de nos actions de l'année 2021.

Mais une équipe municipale, aussi motivée soit-elle, n'est rien sans le dynamisme des agents municipaux, des commerces, des entrepreneurs et des associations qui fondent l'activité du village. C'est pourquoi nous profitons de cette publication pour les mettre à l'honneur et les remercier.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous formons le vœu pour 2022 que les occasions d'échanger et de travailler ensemble dans le respect et l'écoute soient nombreuses.



### Secrétariat de mairie :

lundi : 13h30 - 16h

mardi, mercredi, vendredi :  
9 h/11 h 30 et 13 h 30/16 h 30 ;

samedi : 9 h/11 h.

Tél : 04 77 51 51 11

E-mail :

secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr

Centre multimédia : s'adresser au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture.

Objets trouvés : au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture.

## INFOS PRATIQUES

Pompiers	18 ou 112
Médecins	04 77 51 56 55
C.H. Annonay	04 75 67 35 00
Urgences	04 75 33 33 33
Pharmacie	04 77 51 51 69
Poste	04 77 51 52 74
Culte catholique	09 72 23 08 30
Office de tourisme de Bourg-Argental	04 77 39 63 49
Synd. d'Initiatives	04 77 51 53 32

### Déchèterie de Bourg-Argental

route de St-Sauveur-en-Rue

Du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril: lundi et vendredi 13h30/17h - mercredi et samedi 9h/12h - 13h30/17h

Du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre: lundi et vendredi 13h30/18h - mercredi et samedi 9h/12h - 13h30/18h

Comité de rédaction : Commission Communication de la mairie de Saint-Julien-Molin-Molette 42220 (Loire).

Conception, réalisation : Manuel Combe.

Graphisme Gisèle Jacquemet ·

Imprimé à 700 exemplaires par Imprimerie Alpha.



# CONNECTÉ AVEC LES INFOS COMMUNALES : TOUS ET TOUTES SUR ILLIWAP



Aujourd'hui déjà deux-cents d'entre vous ont fait le choix d'installer l'application Illiwap pour recevoir les informations qui concernent la commune. Une alerte météo, un problème de voirie, une modification d'horaires, un évènement festif... nous vous envoyons l'info directement sur votre téléphone ou sur votre tablette.

## Un choix concerté sur le territoire :

Le choix de cette application s'est fait en concertation avec la CCMP qui la finance. Elle vous permet aussi, si vous le souhaitez, de recevoir les infos des villages alentour. Par exemple, si vous voulez recevoir les notifications de Colombier ou de Bourg-Argental, il vous suffit de rajouter les stations correspondantes.

Vous pouvez aussi recevoir des messages géo localisés en fonction de vos déplacements car plus de 1300 communes ont fait le choix d'Illiwap. Cette appli est notamment très prisée dans la Loire car choisir Illiwap, c'est aussi faire vivre l'économie locale en soutenant cette jeune entreprise stéphanoise.

## Un choix éthique :

L'application est gratuite pour les habitant.es, illimitée et sans inscription, garantissant l'origine de

l'information. Elle ne comporte aucune publicité et aucune collecte de données, elle garantit le respect total de la vie privée.

## Plusieurs fonctionnalités :

- **Alerter** : vigilances météo, consignes sanitaires, arrêtés préfectoraux, coupures d'eau, d'électricité, travaux etc....
- **Informer** : Actualités de la collectivité, évènements, fermeture inscriptions,
- **Créer du lien, participer** : Un outil interactif qui vous permet de faire remonter des informations avec une boîte à idées, une fonction sondage,...

## Et bientôt des stations liées :

En tant qu'habitant.es vous pouvez avoir accès selon vos pratiques à des stations liées. Pour commencer nous avons créé une station école pour que les parents d'élèves puissent recevoir les informations liées aux classes, à la cantine, au périscolaire etc..

Mais bientôt peut-être d'autres stations thématiques.

**illiwap** Guide du citoyen Suivre l'actualité de ma commune

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur Google Play Android | Sur AppStore iOS | Sur App Gallery Huawei

02 RECHERCHER VOTRE COMMUNE

03 SUIVRE VOTRE COMMUNE

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

GRATUITE | SANS INSCRIPTION | SANS PUBLICITÉ

# COMITÉS PARTICIPATIFS

## Réduction des déchets

Le Comité participatif pour la réduction des déchets sur la commune a commencé à se réunir en Juin 2021. Le constat est clair : la zone d'enfouissement des déchets arrive à saturation, la diminution des déchets dans la vie quotidienne des habitant.es du village est nécessaire. Mais concrètement comment s'y prendre? C'est ce que s'attelle à mettre en place ce comité composé actuellement de 9 habitant.es. Les propositions fusent et ne tarderont pas à voir le jour courant 2022.

À partir du 5 Février, rendez vous en mairie chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h à 12h pour la collecte des petits plastiques. Le comité s'associe au CNP Colibri de Maclas pour collecter les petits plastiques ( ex : pain de mie, viennoiserie..) ainsi que les bouchons plastiques et liège, les tubes de colles, stylos etc...Vous trouvez

d'ores et déjà des bacs en mairie, la permanence est l'occasion du tri et de la rencontre.

Durant le premier semestre 2022 une zone de gratuité sera construite avec celles et ceux qui le souhaitent et installée place Bancel, l'occasion de venir déposer des objets que vous souhaitez donner et de récupérer des objets dont vous avez besoin sans échange d'argent. Plus besoin de jeter, une deuxième vie s'offre à vos grille-pain, pots de fleur et tricycles...

Le comité a également décidé d'encourager la pratique du compostage. 1/3 de nos déchets sont organiques et ne doivent plus finir à l'incinération ou à l'enfouissement. Le comité s'associe au SICTOM pour encourager le compost individuel dans son propre jardin ou collectif par la mise en place de bacs dans le centre du village... à suivre.

Les poubelles à puces existent déjà sur la plupart

des communes aux alentours, leur mise en place est en questionnement sur la commune au sein du SICTOM. Le comité s'empare de cette question et souhaite développer les réflexions sur les alternatives avec les élu.es et les habitant.es.

Et enfin, la problématique des déchets verts est à l'étude. Zone de compostage, achat d'un broyeur..tout reste à imaginer pour ne plus brûler.

Les comptes rendus du comité sont sur le site de la mairie !



## Aménager le centre Bourg

En juin 2021, le Comité Participatif « Aménager le Centre Bourg » a enfin pu se réunir. Celui-ci est pour l'instant constitué d'une douzaine de pirailons et pirailonnes.

Le Comité s'est donné comme objectif que le centre bourg soit convivial et accueillant pour les habitant.es, nos commerçant.es et pour les gens en visite. Que l'on puisse trouver des espaces pour se croiser et se poser.

Dans un premier temps il a été décidé de travailler sur l'aménagement de la Place de la Mairie, appelée "Grand Place", en tant qu'espace commun, et des réflexions et recherches sont lancées à ce sujet.

### **Voici l'état de notre réflexion :**

La Grand Place doit rester accessible à tous les modes de circulations (piétons, poussettes, fauteuils PMR, vélos et véhicules motorisés). La place devrait permettre de relier les deux parties du chemin piéton. Par exemple en créant une bande verte délimitée par des poteaux de bois le long de la place.

En parallèle il faudrait conserver les places de parking tout en évaluant les places nécessaires aux personnes à mobilité réduite..

La place est un espace de convivialité qui pourrait être développé par sa rénovation au bénéfice du marché du mardi, des commerçants, des associations, marcheurs/pèlerins et habitants. La dé-imperméabilisation de la place et sa végétalisation pourraient être étudiées en ce sens ou pourquoi pas une halle couverte comme celle de St-Sauveur-en-rue ?

Le comité doit maintenant avancer sur les dimensions techniques et budgétaires, pour concrétiser ce travail.

Sur le site de la mairie, vous pouvez retrouver les comptes-rendus du comité et vous y inscrire si vous souhaitez vous investir.

## Circuler -stationner

Le comité participatif réunit une douzaine de personnes depuis le mois de juin 2021.

La priorité mise en évidence dès les premières discussions est la sécurisation de la circulation dans le centre village, en particulier sur les 4 rues principales : avenue de Colombier, rue de la Modure, rue Peyronnet et rue du Mas

Ces habitant·e·s se sont mis·e·s au travail autour de 3 axes de réflexion :

- Stationnement, trottoirs, passage piétons
- Signalétique
- Ralentissement des véhicules motorisés

Après avoir fait un état des lieux en parcourant les rues du village, après avoir consulté la réglementation en vigueur, les habitant·e·s travaillent maintenant sur des cartes agrandies du village pour positionner des solutions concrètes.

Les échanges sont riches, les idées se confrontent et font avancer la réflexion.

Pour poursuivre, le groupe ira à la rencontre d'autres villages qui ont déjà avancé sur la question et un rendez-vous avec le Département est prévu.

## École, services technique, secrétariat, ...

# DES EMPLOYÉS COMMUNAUX ENGAGÉS ET ENTHOUSIASTES.

Malgré le contexte sanitaire difficile et les arrêts maladies qui en ont découlé, la solidarité du personnel a fait ses preuves.

En plus de la crise, en 2021, des changements au sein de l'équipe des services techniques sont venus perturber le planning.

Julien Martel a choisi de prendre une année en disponibilité pour découvrir le secteur privé. Il a donc été remplacé par plusieurs personnes en contrat court et dorénavant c'est Johan BOISSEAU, nouvellement arrivé sur SJMM, qui travaille aux côtés de Dimitri et de Marine. Raphaël Berne a terminé son contrat CDD de 1 an fin décembre. En 2022, Jean-Paul GEOURJON prend une retraite bien méritée. Il sera remplacé début mars par M. Ludovic VIGNAT, habitant de Roisey et fonctionnaire au service espaces verts de Vienne. Nous espérons ainsi que l'équipe retrouvera une certaine

stabilité. Dimitri Odouard devrait rapidement changer de grade pour devenir agent de Maîtrise.

A l'école, l'équipe de base est inchangée, soit : Céline SOGGIA, Marie-Ange SAGE, Cathy GALDEMAS et Mélanie GUICHEBARRON. Le nombre important d'élèves de grande section dans une classe à double niveau nous a amené à recruter une personne pour venir en soutien à l'institutrice. C'est la jeune Déborah ... qui assure cette tâche très consciencieusement. Son contrat de 20 h a pu bénéficier d'une aide de l'État et elle prépare en parallèle un CAP petite enfance et le concours d'ATSEM. Quand du personnel manque à l'appel, nous devons trouver des remplaçant·e·s au pied levé et cela nous est très utile. Merci à Amandine SIMONOT et Chloé TARDY pour leur réactivité.

Au secrétariat, vous trouverez toujours Véronique FRANC et Manuel COMBE dans les horaires d'ouverture au public.

**Jean-Paul Geourjon** sera à la retraite officiellement le 1er Avril 2022 après 24 ans de bons et loyaux services !

Titulaire d'un CAP de menuiserie – charpente, Jean-Paul a commencé sa carrière à St Marcel. Il se souvient « je descendais de la Versanne à St Marcel en mobylette, et les hivers étaient plutôt rudes ! » puis après quelques années, il reprend l'exploitation agricole familiale. Il développe également une activité de bûcheronnage et assure le déneigement l'hiver pour la commune de Colombier. Quand en 1998, la commune de St Julien cherche un saisonnier pour ses services

techniques, Jean-Paul répond, et à la suite d'entretiens avec François Tiollier et Jeannot Sauzéat, il est recruté. D'abord à mi-temps, puis sera titularisé à plein temps. Il aura connu 4 maires et 5 équipes municipales. Jean-Paul avait en charge le suivi et l'entretien des bâtiments. Très bon bricoleur, touche à tout, les bâtiments n'ont aucun secret pour lui. D'ailleurs Jean-Paul reviendra partager ses astuces et passer le relais à Ludovic quelques jours au mois de mars.

On souhaite à Jean-Paul, du bon temps et surtout une bonne santé pour les prochaines années.



## FINANCES : UN DÉBUT RASSURANT

2021 est pour notre équipe la première année complète d'un exercice comptable. Nous avons réalisé notre premier budget prévisionnel et nous sommes en mesure maintenant d'analyser le budget réalisé.

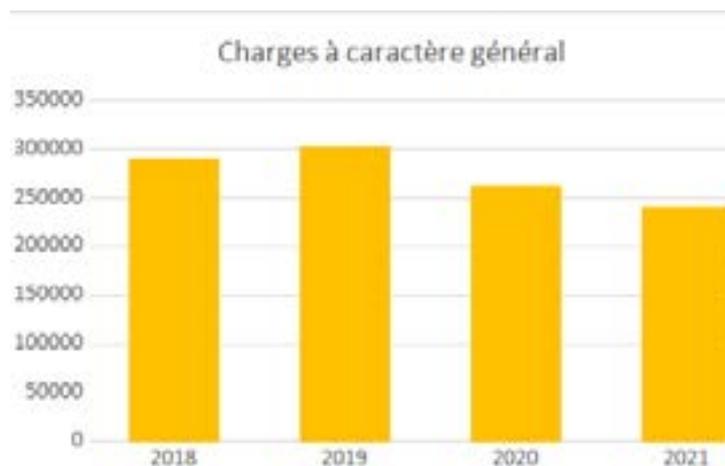
### Sur la partie fonctionnement : 140 000 € de dégagés pour l'investissement

**Du côté des recettes :** Le conseil municipal a légèrement augmenté le taux qui permet d'établir la taxe foncière, ce qui crée comme prévu environ 6 000 euros de recettes supplémentaires. Mais nous avons également touché 40 000 euros de plus que l'année précédente pour diverses raisons. Parce que des habitations nouvelles ont été créées sur le village et que la valeur locative de nombreux biens a été réévaluée par une commission indépendante : la CCID. De plus une part de la taxe foncière qui auparavant allait au département est maintenant reversée à la commune, le nouveau calcul est légèrement en notre faveur.

**Du côté des dépenses :** Dans une perspective de réduction de la consommation et pour éviter le gaspillage nous tentons de réaliser des économies sur les charges à caractère général (énergie, petit équipement, communication, transport, maintenance, entretien).

En 2021 les dépenses de ce type s'élèvent à 241 224 €, soit une économie de 20 000€ par rapport à l'année précédente et de 60 000 € par rapport à 2019. Nous avons

agi pour réduire le cout des fluides, de divers contrats etc... mais la baisse tendancielle de ces charges risque d'être difficile à maintenir avec la flambée des prix de l'énergie.



### Sur la partie Investissement

Cette année les investissements sont modestes car plusieurs dossiers importants demandent à être étudiés avant de faire des choix. C'est notamment le cas de la maison médicale et de la rénovation énergétique de la salle des fêtes. Alors que nous pensions changer la chaudière, nous étudions d'abord une éventuelle isolation du bâtiment qui pourraient modifier le coût de celle-ci.

Les gros investissements 2021 sont l'achat de la maison bleue à 87 000 €, l'achat d'un nouveau tracteur et d'équipements pour le déneigement pour 57 900 €, la poursuite de l'aménagement du chemin piéton et de la place 1962. Plein de petits investissements pour un total de 20 000 € ont également permis d'apporter

de nombreuses améliorations : canicrottes, rénovation hall mairie et salle des mariages, horloge de l'église, lave-linge école, vidéoprojecteurs....

Coté recettes d'investissement, nous pouvons remercier nos partenaires institutionnels. Entre autre, le Département a accordé à la commune 243 845 € de subventions entre 2017 et 2021.

Alors que nous savions que nous serions autonomes financièrement cette année la commission finances a malgré tout fait le choix de profiter des taux d'intérêts très bas pour contracter un emprunt de 400 000 € en prévision des investissements à venir. Cet emprunt n'a pas encore été utilisé mais il sera nécessaire pour financer les projets futurs.

### Le budget de l'eau et de l'assainissement

Comme prévu, nous avons lancé les appels d'offres pour la réalisation de 2 diagnostics sur l'assainissement et sur l'alimentation en eau potable. Le travail du bureau d'étude a débuté. Il faut donc s'attendre à des dépenses d'investissement importantes en fin de mandat et même dans les 10 ans à venir lorsque des propositions seront identifiées et que nous devrons réaliser des travaux. Aussi, en 2021, nous avons fait le choix de provisionner pour ces futurs travaux mais

aussi de financer 2 projets urgents et non subventionnables :

- Rénovation des captages du Mantel pour 28 393, 94 € TTC
- Évacuation et le traitement des Boues de la station d'épuration : 17 666 € TTC (pour rappel, cela s'ajoute au curage des bassins qui avait été fait en 2019 pour 21 136 €)

Pour ceux et celles qui veulent plus de détails les comptes de la commune seront mis en ligne fin mars.

## AMÉNAGER - EMBELLIR

## LE CHEMIN PIÉTON SUIV SON COURS...DE RIVIÈRE.

Les travaux, commencés au printemps 2021 et perturbés par la pandémie se poursuivront en 2022. La section entre la passerelle vers l'école et le coin pique-nique près du déversoir est désormais ouverte aux promeneurs.



Eté 2021: démolition par l'entreprise Mazet du transformateur, de la chaufferie et du mur de l'ancienne verrière



Janvier 2022 : portion de chemin finie

## UN CHANTIER EN COURS : LA PLACE DU 19 MARS 1962

L'ancienne place pavée s'affaissait et devenait dangereuse pour la circulation piétonne. Un curage était nécessaire afin d'enlever les gros blocs béton mis en place dans le sol il y a des décennies et qui étaient à l'origine de l'affaissement.

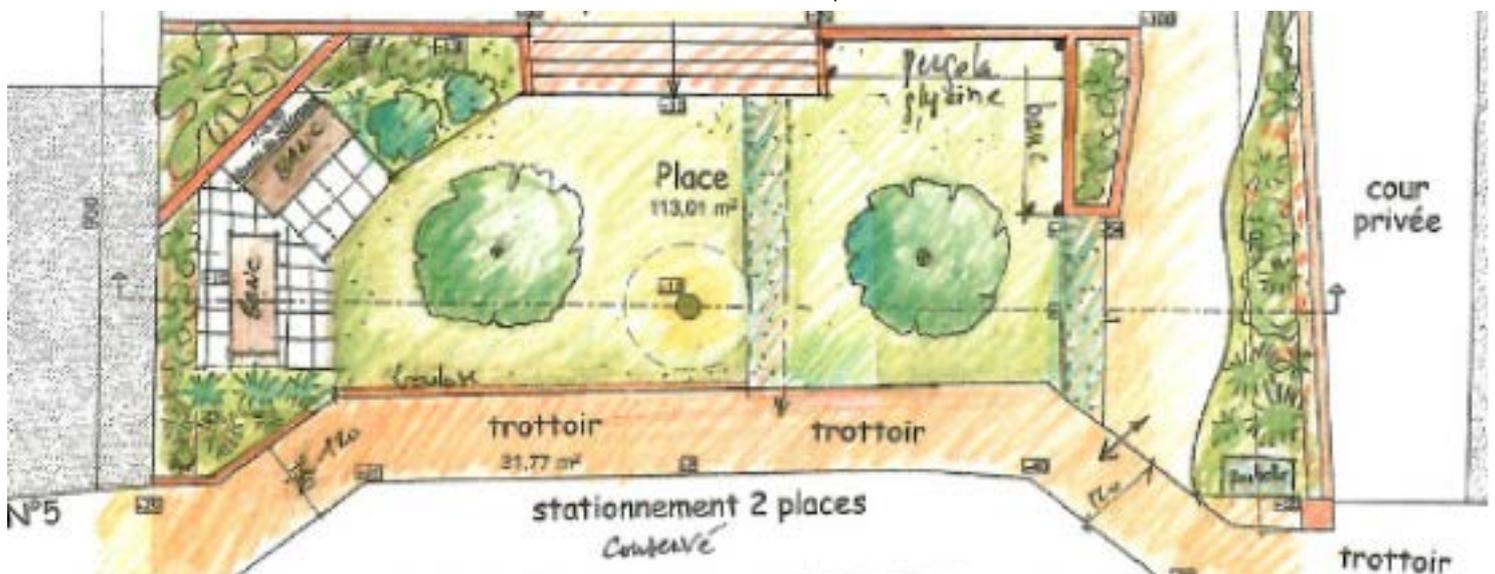
L'équipe municipale a profité de ce curage pour végétaliser cette place. Cette action aura aussi pour conséquence d'apporter de la vie (insectes, oiseaux...) et de maintenir une température plus stable et plus fraîche en été.

La rénovation de la place s'achèvera cet hiver par la plantation des arbres et arbustes (mûrier platane, tamaris, lavandes, romarins, rosiers...). Il est nécessaire de trouver dorénavant des espèces végétales nécessitant moins d'eau et résistant plus à la sécheresse.

Les bancs en bois seront réinstallés pour accueillir les personnes désireuses de profiter de ce nouveau petit espace vert.



Avant / pendant les travaux



## VOIRIE

Pour l'année 2021, nous avons prévu de refaire la route d'Ecuville (depuis la rue du Mas jusqu'à la limite avec la commune de St-Marcel) conformément au programme voirie établi par l'équipe municipale précédente. L'entreprise est retenue (Borne TP) et les travaux se feront finalement au printemps 2022. Avec l'aide du SIEL, nous profitons de ce délai supplémentaire pour faire enfouir des réseaux électriques car ce secteur est souvent sujet à des chutes de branches sur les lignes.

A la suite des épisodes pluvieux très intenses du 10 et 11 mai, le carrefour entre le hameau de Coron, la montée de Pécoutieux / Bel-Air et la route de Saint-Julien s'est trouvé fortement endommagé. À plusieurs endroits, l'eau jaillissait de la route et a littéralement arraché l'enrobé. L'origine du problème vient du fait qu'un busage situé sous cette voirie, servant à collecter l'écoulement d'un talweg en amont, s'est bouché puis a rompu. Ces importants travaux de réfection de réseau d'eau pluviale et des revêtements ont été réalisés par l'entreprise Borne TP.

Le programme voirie que nous avons défini pour la suite, qui permet notamment d'effectuer des demandes de subventions, propose de rénover un tronçon supplémentaire de la route de Combe Noire.

Enfin pour cette année, un projet d'entretien pluriannuel des fossés a commencé et une grande partie du marquage au sol (cédez le passage, stop, passage piéton, ...) a été repeinte par nos agents.



## DÉNEIGEMENT



Pour la deuxième saison d'hiver, le déneigement est entièrement effectué par les agents des services techniques. Nous remercions les piétons pour leurs précieux retours constructifs et surtout pour leur patience lors des chutes de neige. Un service d'astreintes est mis en place à chaque fois que cela est nécessaire y compris les week-ends. Nous sommes conscients que tout le monde ne peut être déneigé en même temps. Nous avons donc défini des priorités sur plusieurs secteurs entre le centre-bourg, l'école, la caserne des pompiers, les lotissements, les hameaux, ...

Cet hiver, nous allons mettre en place des bacs à sel sur certaines voies publiques.

Comme d'autres communes aux alentours, nous souhaitons apporter une réponse à la question suivante : « les habitant-e-s doivent-ils déneiger le trottoir situé devant leur habitation ? »

Aucun arrêté municipal ne le stipule pour le moment. Néanmoins, la municipalité souhaite que chaque habitant-e procède au déneigement du trottoir bordant son domicile dans la limite de sa capacité physique. Les agents pourront alors se consacrer pleinement aux autres trottoirs et axes de circulation.

## LA MAISON MÉDICALE

Le projet de la Maison Médicale avance !

Plusieurs réunions entre les élus et les professionnels de santé ont eu lieu afin de recenser les besoins. Nous avons également rencontré les responsables du syndicat d'initiative et de la bibliothèque pour anticiper avec eux le début des travaux et trouver des solutions pour les reloger dans un autre lieu jusqu'à la fin des travaux.

## LE CIMETIÈRE

Un travail de fond a été entrepris depuis plusieurs mois autour du cimetière.

Afin de faciliter la gestion des concessions du cimetière, nous nous aidons dorénavant d'un logiciel.

Un important travail de recueil, de gestion et de rentrée des données sur ce logiciel a été effectué par Amandine Simonot et Julie Sauzéat que nous remercions vivement.

En parallèle, nous travaillons sur l'élaboration d'un règlement, document important qui permettra de garantir la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique de ce lieu de mémoire et de recueillement.

Nous avons également fait un inventaire complet de toutes les tombes perpétuelles en état d'abandon. Ceci nous a permis de repérer un patrimoine funéraire (essentiellement des croix ouvragées) qu'il nous semble important de préserver voire peut-être de restaurer.

Nous faisons appel à tous les Piraillois désireux de nous aider à la recherche des éventuels ayants droit de ces sépultures et de travailler à la sauvegarde de ce patrimoine. Merci de vous manifester auprès du secrétariat de la mairie.

Depuis plusieurs années, le cimetière est désherbé sans chimie. Cela amène à trouver, à réfléchir à d'autres

À ce jour, un médecin et les infirmières devraient intégrer les locaux. Des discussions sont en cours avec d'autres professionnels intéressés (psychologue, ostéopathe..)

Des devis ont été demandés à tout les corps de métier intervenant pour l'aménagement.

Le projet (qui pourrait être subventionné entre 50 et 80%) devrait commencer dans le courant de l'année 2022 pour se terminer en 2023.

façons de faire pour prendre soin du cimetière. Ces solutions devront aussi soulager l'équipe technique afin que celle-ci ne s'épuise pas à procéder à un perpétuel désherbage manuel ou mécanique fastidieux. Ces opérations de désherbage ne pourront jamais remplacer les produits chimiques quels que soient les efforts de l'équipe technique.

La végétalisation progressive du cimetière apparaît donc aujourd'hui comme une solution alternative. Elle présente également d'autres avantages : moins d'ilôts de chaleur dans le cimetière, soutien à la biodiversité, à la nature...

De nombreuses municipalités ont déjà fait ce choix. Nous allons en rencontrer certaines pour apprendre de leurs expériences.

À Saint-Julien-Molin-Molette, nous allons en premier lieu enherber certaines allées. Il faudra peut-être quelques temps de tâtonnements, des essais pour trouver le meilleur compromis. Il ne s'agit pas d'un abandon mais bien d'un changement de pratiques, de façon de faire.

Une réflexion sur la gestion des déchets verts sera aussi menée.

## COMMERCES

### Notre boucherie

Notre boucher, Patrick Finckbohner, nous l'a bien confirmé : il nous quittera en septembre 2022.

Il n'a pour l'instant pas de repreneur.

Étant donné sa nombreuse clientèle, il ne se fait aucun souci pour la reprise de son commerce qui, selon lui, pourrait même être ouvert sans difficulté plus qu'actuellement.

Très prochainement il publiera une annonce pour chercher un boucher, si éventuellement vous en connaissez un, n'hésitez pas à les mettre en relation.



### Notre boulangerie

Au cours de l'année 2022, Mme et M. Fanget, nos boulangers, prendront leur retraite. Nous les remercions chaleureusement de nous avoir fait du pain frais, de bonnes viennoiseries, pâtisseries, pendant de si nombreuses années !

Conscients qu'une boulangerie est un commerce indispensable à la vie d'un village, nous avons eu plusieurs échanges ainsi qu'une rencontre avec Mme Fanget pour leur signifier tout notre soutien dans la recherche d'un repreneur.

Nous avons partagé l'annonce de la reprise de leur commerce sur le site internet de la commune. Nous restons également en contact étroit avec M. et Mme Fanget et nous tenons prêts à participer de manière active et concrète à l'accompagnement des futurs repreneurs.

## LE CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI À OUVERT SES PORTES

Parce que souvent les parents travaillent le mercredi, parce que parfois les enfants s'ennuient, parce que c'est mieux de jouer que de regarder la télé toute la journée... pour toutes ces raisons nous avons organisé en partenariat avec le centre social de la Dôme un accueil de loisirs au village. Amandine Simonnot et Magali Chanal en sont les animatrices. Les enfants les connaissent déjà car elles interviennent à l'école.



Mais le mercredi, ce n'est pas comme l'école, les horaires et les règles sont plus souples pour permettre à chaque enfant d'aller à son rythme, et de profiter d'une journée joyeuse mais reposante. Une douzaine d'enfants sont accueillis et les animatrices qui ont plein d'idées sont aussi à l'écoute des envies et des besoins de chacun. Laissons la parole aux principaux concernés :

J'adore.

Là bas il y a toujours des copains et des copines et les animatrices sont super, elles sont drôles.

Le matin on fait souvent des activités comme peinture, bricolage et l'après-midi on fait un grand jeu et moi j'aime bien le grand jeu.

J'apprends beaucoup de choses mais en même temps en s'amusant, par exemple j'ai appris à faire des péniches en carton.

Le thème c'est l'eau, on fait des bricolages autour de l'eau, on fait des jeux sur ce thème. On a fait de la filtration d'eau pour comprendre que la boue ça peut devenir de l'eau super propre.

*Jill, 8 ans*



J'aime bien, parce qu'on doit jamais travailler, on peut jouer aux bébés et aux papa et maman. J'aime manger ici et on fait des bateaux en bricolage. Et il y a une copine pour jouer aux bébés avec moi.

*Lison 5 ans*

Moi j'aime jouer aux bébés avec Lison.

*Tess 5 ans*

Moi j'aime faire de la cuisine.

*Noam 3 ans*

C'est bien, on a fait un jeu où il fallait sauver les animaux, les prendre tous et les mettre dans une maison mais on avait les yeux bandés, il fallait longer le mur et faire attention car Amandine était soit un crocodile soit un requin.

*Marcus 6 ans et Tiago 9 ans*

## TERRAIN FAMILIAL GENS DU VOYAGE

Nous assistons depuis de nombreuses années à une totale désorganisation des séjours et du stationnement des familles du voyage qui vivent sur notre territoire (parkings, terrains privés...). C'est pourquoi, plusieurs communes de la CCMP ont décidé d'agir. Pour d'une part permettre à ces familles de sortir de la grande précarité et d'autre part en finir avec les "installations incontrôlées".

La solution retenue est d'aménager dans plusieurs villages, un terrain familial. C'est un terrain locatif destiné à une seule famille, un bail et des règles encadrent ce contrat. (cf loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017).

Le 5 octobre il a été décidé à l'unanimité par le conseil municipal de destiner pour St Julien les parcelles communales de « Grands Pré » à cet usage. Une modification du PLU est cependant nécessaire et la question de l'assainissement, pris en charge par la CCMP, doit être résolue. (parcelles AN94 et 202)

En attendant, nous envisageons pour cet hiver, un accueil provisoire de plusieurs semaines sur 2 parcelles communales à *Grand Pré* qui à terme semblent adaptées à la création d'un tel terrain. Nous reconnaissons que les choses se sont précipitées et que nous aurions dû informer les riverains de ce projet. C'est donc pour retrouver un climat de dialogue constructif que nous avons suspendu l'accueil provisoire sur les parcelles du Grand Pré

et avons cherché d'autres solutions de logement (appartement, terrain du pré battoir etc...) pour limiter les installations ultra-précaires et illégales sur la commune.

Un collectif *Respect et tranquillité Pirailonne* s'est organisé pour demander que le terrain familial ne se fasse pas sur la parcelle de *Grand Pré*, ils souhaitent également qu'une réunion publique sur cette question soit organisée. Nous entendons ce besoin d'échange et d'information, c'est pourquoi nous leur avons proposé de travailler avec nous à l'organisation de cette réunion.

En effet, plutôt que de cultiver les tensions dans le village, il est urgent de mettre fin à une situation inacceptable. Il est urgent d'agir pour que les conditions de vie de ceux qui dorment dans le froid, sans sanitaires et sans accès à l'eau s'améliorent. Il est également urgent de trouver une solution pérenne pour que les riverains ne soient plus dérangés par des installations impromptues ne respectant aucune norme d'urbanisme.

C'est pourquoi, nous allons continuer à étudier les possibilités d'aménagement des parcelles du Grand Pré, parallèlement, nous allons ré-examiner les autres terrains envisagés. Nous restons déterminés à trouver une solution légale, pérenne qui va dans le sens de l'intérêt général.

## PÉRISCOLAIRE ET CANTINE

Pour faciliter le quotidien des familles, de l'équipe périscolaire et du secrétariat, nous avons souhaité **moderniser la solution d'inscription à la cantine et aux activités périscolaires par l'utilisation d'un portail famille en ligne** (sur application smartphone ou internet).

L'objectif de ce service est multiple : Les familles peuvent, en quelques clics, à distance, inscrire

leurs enfants à la cantine et/ou au périscolaire, recevoir leurs factures mensuelles sur l'application et contacter les services municipaux.

L'équipe périscolaire peut gérer en temps réel le nombre d'enfants inscrits et être plus réactive. Pour le secrétariat, la gestion est plus simple et permet un gain en temps.

Pour mettre en place ce service, nous avons contacté 3 fournisseurs

et avons finalement opté pour la solution complémentaire au logiciel libre déjà utilisé depuis plusieurs années pour la gestion et la facturation du périscolaire. Seul un abonnement pour l'hébergement sécurisé des données est nécessaire.

Sur la fin de l'année scolaire 2020/2021, nous avons sollicité une dizaine de familles de l'école pour une phase de tests. Depuis la rentrée 2021, l'ensemble des familles utilisent le portail famille pour la cantine et le périscolaire.

Après un 1er semestre d'utilisation, le bilan est très positif tant au niveau des familles que des personnels. Nous espérons pouvoir rapidement proposer un paiement en ligne pour les familles.

Le secrétariat et le centre multimédia restent complètement disponibles pour répondre aux questions des familles et accompagner les utilisateurs qui ne disposeraient pas de solution numérique.



# SOURCES DU MANTEL : RÉNOVATION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE

(Cet article est disponible sur le site web de la mairie et contient des vidéos.)

## Un captage : c'est quoi ?

Les captages se font dans des zones naturelles protégées et par précaution dans une enceinte fermée. Le Périmètre de Protection Immédiat (PPI) où sont posés les drains est entretenu afin d'éviter que des racines pénètrent dans les drains et bouchent les conduites en aval. Sinon un phénomène de colmatage s'opère et les débits d'eau diminuent.

### Un diagnostic pointu

Le SATEP (Service d'Assistance Technique à la gestion des ouvrages d'Eau Potable du Département de la Loire) a évalué la qualité des conduites et des drains grâce à une caméra endoscopique. Il a été montré que de nombreuses racines endommageaient les canalisations.

## Travaux en milieux sensibles

Les travaux de remise en état ont été réalisés pour le compte de la commune par l'entreprise Borne TP avec l'assistance technique de l'ONF (Office National des Forêts) en lien avec l'ARS (Agence Régionale de Santé). Les contraintes techniques sur le terrain étaient drastiques et nécessaires car il n'était pas possible qu'une pollution du site soit générée par un engin défectueux ou même une simple fuite d'hydrocarbure.

Les arbres (saules, saules marsaults, aulnes...) autour et surtout sur les drains ont été supprimés, desouchés et les racines éliminées.

A la fin des travaux, sur un des captages, le débit aura été multiplié par dix et globalement la production d'eau sur l'ensemble des trois sites a augmenté de 26%. Quelques mètres en aval, la pose d'un regard de visite nous facilitera le suivi de l'installation et son évolution dans le temps. En effet, aujourd'hui il est préconisé d'effectuer un contrôle par "passage caméra" dans les drains tous les dix ans.

Avant la remise en distribution de l'eau dans le réseau du village, des analyses bactériologiques et physico-chimiques ont été réalisées et les résultats validés par l'ARS. L'intervention sur les différents sites aura duré une dizaine de jours et aura coûté 28 393, 94 € TTC.

Photos d'un captage avant / après le chantier.

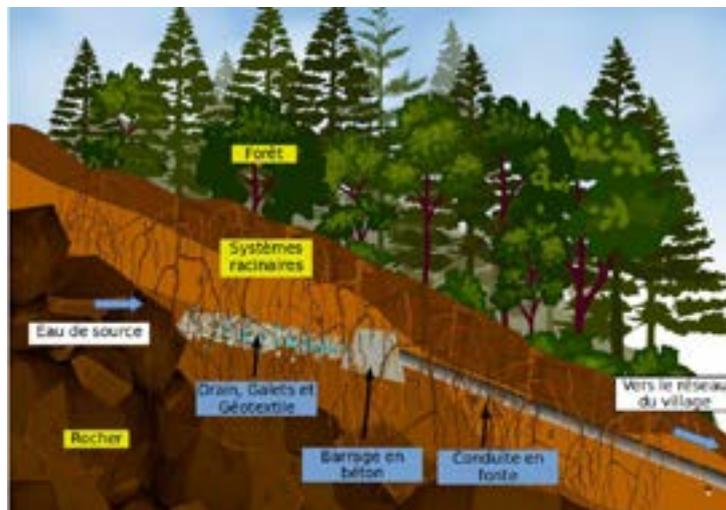


Schéma de principe du captage dans l'état initial (vue en coupe)

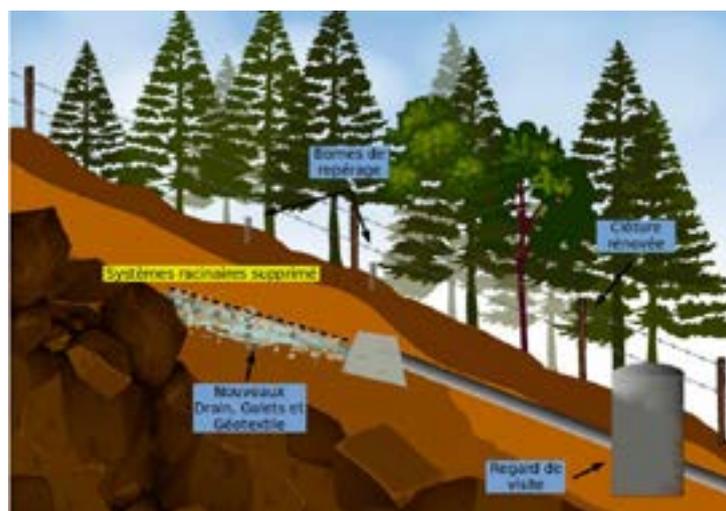


Schéma de principe du captage après le chantier (vue en coupe)

La source à l'air libre



## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme nous l'avions annoncé dans la Lettre Pirailonne de l'été, l'équipe municipale a engagé une réflexion autour de l'éclairage public et de la pollution lumineuse en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE Monts du Pilat).

Mi-août nous avons pu faire ensemble l'expérience d'une extinction totale pendant une petite semaine. Vos retours ont été souvent positifs : pour les moins jeunes, bonheur de se remémorer des souvenirs d'enfance « Ah, voir la nuit tomber, les étoiles et les vers luisants ! », ou pour les plus jeunes, excitation d'expérimenter la balade nocturne avec la lampe torche du smartphone ! D'autres habitant-es ont regretté le manque d'éclairage public pour pouvoir se promener le soir en été, saison où l'on aime avoir de l'animation dans les rues.

Puis, nombre d'entre vous ont participé à la soirée, décalée en septembre, pour observer le ciel étoilé et retrouver les ombres des animaux dans le jardin public. Les passionnés d'étoiles et les curieux de la nature étaient au rendez-vous, portés par l'enthousiasme communicatif de Benoit. Nous envisageons de reconduire une telle animation. Avis aux personnes volontaires et aux bonnes idées !

Grâce au travail de Lisa du CPIE, une cartographie de nos points lumineux en fonction des milieux dans lesquels ils se situent (surfaces bâties, cultures, prairies...) nous apporte une meilleure lisibilité de notre éclairage. Des zones sont clairement définies et nous aident à prioriser nos actions pour un éclairage raisonné et « différencié ». Tout le monde a à y gagner : le budget de la commune, la faune et la flore et la planète ! Nous souhaitons organiser une journée « expo et table ronde », offrant ainsi l'occasion d'échanger sur des propositions concrètes et de prendre en compte l'usage de l'espace public par les pirailonnes. Nous vous y attendons nombreux ! (date qui sera fixée au plus vite). Par ailleurs, notre éclairage public comprend le stade municipal Marcel Thiollière. Le conseil a délibéré le 16 décembre dernier pour le changement des projecteurs du terrain de foot. Le projet prévoit le passage en LED avec une augmentation de la puissance pour permettre l'accueil de matchs nocturnes en accord avec la réglementation en vigueur. Les points lumineux LED entraînent une diminution du coût de maintenance. (voir l'article *Soutenir la vie associative*)



## LE SICTOM

Quelques améliorations ont été apportées au niveau de la collecte, avec entre autres, de nouveaux containers Place Bancel. Une palissade en bois sera bientôt installée afin de dissimuler les poubelles vertes et jaunes. D'autres points de collecte seront également réaménagés en 2022.

Avant/Après



## La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) du 20 au 28 novembre 2021

Si la journée du 27 novembre n'a pas eu le succès escompté en terme d'affluence, elle a tout de même permis de sensibiliser les quelques participants aux différentes manières de réduire ses déchets au quotidien.

L'intervention de Renaud Bufferne sur le marché a, quant à elle, permis de comprendre les bonnes consignes de tri.



## LA CARRIÈRE

Nous profitons de ce bulletin municipal pour faire un point sur un dossier important, celui de la carrière. Comme la conclusion de la dernière enquête publique nous l'a préconisé, nous restons vigilants sur le renforcement des contrôles "pollutions" et attendons toujours un projet réaliste d'alternative au trafic de poids-lourds qui traversent le village.

### Actions entreprises depuis notre prise de fonction

- Visite de la carrière en septembre 2020,
- Rencontre avec Mme la Préfète en décembre 2020,
- Participation à la Commission de Suivi de Site le 8 avril 2021 (en visioconférence),
- Rédaction d'un dossier technique de 15 pages qui conteste plusieurs points de la CSS,
- Compte-rendu de la CSS (17 septembre 2021) qui répond en partie à nos remarques,
- Rencontre avec le Parc Naturel Régional du Pilat / travail sur le paysage,
- Envoi de courriers à la Mme la Préfète et à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) à propos des nuages de poussières, de la circulation, des horaires de circulation et de l'excès de vitesse de certains camions,
- Participation à l'élaboration du projet de nouveau SRC, avec les conseillers départementaux
- Demande d'une note juridique à l'avocat de la commune pour un éventuel recours pour non respect de l'arrêté.



### Exploitation du site et suivi des nuisances

La société Delmonico-Dorel a été mise en demeure en novembre 2021 par les services de l'Etat de respecter sous un délai de 3 mois l'arrêté préfectoral d'autorisation du 2 janvier 2020. En effet, lors de la campagne annuelle de mesures des émissions sonores réalisée le 7 juillet 2021, un dépassement de l'émergence autorisée a été constaté. L'entreprise doit donc dans un délai de 3 mois mettre en œuvre des mesures correctives adéquates et réaliser une nouvelle campagne de mesures des émissions sonores afin de vérifier l'efficacité des corrections prises.

Nous avons également réalisé nos propres mesures acoustiques simultanément avec le prestataire du carrier afin de confirmer la validité de la campagne de mesures.

La municipalité a envoyé un courrier à la Mme La Préfète pour lui demander de mettre en demeure le carrier pour le non respect de l'arrêté du 2 janvier 2020 concernant les points suivants :

- La qualité des eaux de surface et souterraine,
- Les mesures de poussières,
- Le stockage des stériles,
- Et la non présentation dans les temps d'une étude de faisabilité pour un contournement routier.

Nous avons également soutenu les riverain-e-s impacté-e-s par les nuisances et transmis au service de l'État 7 plaintes.

## Procédure engagée contre l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2020

Pour rappel, le Parc Naturel Régional du Pilat, l'association Bien Vivre, des Pirailons et la municipalité ont engagé chacun une procédure contre cet arrêté préfectoral.

Après une procédure longue (elle a été engagée depuis mars 2020) et de multiples échanges il ressort que le tribunal administratif demande des compléments sur 2 points particuliers pouvant rendre illégal l'arrêté de 2020 :

- Trafic de poids lourd trop important
- Autorisation de destruction d'espèces protégées



## Actualité - Dernières minutes

Ce jeudi 3 février avait lieu l'audience public au tribunal administratif pour l'affaire : « autorisation environnementale pour l'exploitation de la carrière de roche dur à Saint-Julien-Molin-Molette et Colombier » ; A cette audience, la rapporteuse public (magistrate) a présenté ses conclusions afin d'éclairer les juges. Les conclusions claires et sans ambiguïté proposent aux juges d'annuler l'arrêté pris le 2 janvier 2020 par Mme la préfète donnant autorisation d'exploitation et extension pour 30 années supplémentaires pour 2 motifs :

- Le non-respect de la tranquillité et de la sécurité publique (en lien avec la circulation des camions)
- L'illégalité de la dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées (l'intérêt public majeur de la carrière n'est pas démontré).

Nous attendons la délibération des juges qui a pour habitude de suivre, dans la majorité des cas, les conclusions des rapporteurs publics.

Nous vous tiendrons au courant très rapidement de la décision du tribunal qui semble enfin à l'écoute et donc très favorable à notre longue cause. Ce ne sera bien sûr que la première étape du combat mené par des habitants depuis plus de 30 ans et par la commune depuis 7 ans.

## L'INCENDIE DE L'USINE BLANC

La fin de l'année 2021 fut marquée par un terrible incendie qui a ravagé l'ancienne usine Blanc. C'est dans la nuit du 22 au 23 novembre que le feu s'est déclaré dans la partie atelier de la menuiserie, l'ensemble de l'usine a été dévasté par les flammes.

Ce bâtiment a été acheté en 2000 par la famille Simon-Baillaud, Antoine y a développé son activité de menuiserie. La famille a tout perdu dans l'incendie, leur logement, leurs souvenirs et un atelier professionnel.

Nous espérons que cette usine emblématique avec sa grande cheminée pourra être consolidée et reconstruite car sans elle le village perdrait une partie de son histoire.

C'est en 1819 que Jean-Joseph Corompt entreprend de faire construire cette usine qu'il destine au tissage des foulards, unique en Europe à l'époque car jusque-là les foulards étaient importés d'Inde. Par la suite, d'autres bâtiments seront construits, l'un dans le prolongement

de l'atelier d'impression sur étoffe, l'autre (la Rotonde) dans le virage, où seront placées, dans les années 1880, deux machines à vapeur, l'une en secours de l'autre. \* Plus récemment la partie du rdc a accueilli la Brasserie du Pilat entre 2002 et 2011.

La municipalité tient également à saluer l'action des pompiers et tous les gestes de solidarité des habitant.es et des associations.

\*Extraits de l'ouvrage *Saint-Julien-Molin-Molette et son patrimoine lié à l'industrie textile*. Jean-Pierre Huguet éditeur



## DÉCÈS

**BAROU Bernard**, le 29 novembre à l'âge de 74 ans à Annonay

**BAROU Cécile**, le 8 juillet, à l'âge de 92 ans, *maison de retraite*

**BESSET Simone**, le 27 février à l'âge de 91 ans, *maison de retraite*

**BETOU Bernadette**, le 15 mars à l'âge de 73 ans à Saint-Étienne

**BLANC Marie**, le 24 juin à l'âge de 89 ans à Annonay

**BOUCON Henri**, le 1er août à l'âge de 86 ans, *maison de retraite*

**CANCADE Joseph**, le 16 novembre à l'âge de 84 ans, à Saint-Priest-En-Jarez

**CARROT Claude**, le 11 mars, à l'âge de 82 ans, *maison de retraite*

**CELETTE Joseph**, le 6 octobre à l'âge de 86 ans, *maison de retraite*

**CELLARD Denise**, le 7 novembre à l'âge de 93 ans, *maison de retraite*

**COSTECHAREYRE Thérèse**, le 6 juin à l'âge de 97 ans, *maison de retraite*

**DENIS Marie**, le 13 septembre à l'âge de 91 ans, *maison de retraite*

**DUMAS Georges**, le 21 novembre à l'âge de 88 ans, *maison de retraite*

**FAURE André**, le 19 avril à l'âge de 72 ans, à Saint-Julien-Molin-Molette

**FILS Maurice**, le 11 avril à l'âge de 82 ans, à Annonay

**FOROT Bernadette**, le 2 octobre à l'âge de 85 ans, *maison de retraite*

**GACHE Marius**, le 12 février à l'âge de 93 ans, *maison de retraite*

**HUMBERTCLAUDE Paulette**, le 1er janvier à l'âge de 89 ans, *maison de retraite*

**LEFEVRE Marie-Antoinette**, le 21 juin à l'âge de 67 ans, à Annonay

**LEMESLE Georges**, le 5 septembre à l'âge de 84 ans, *maison de retraite*

**MALENS Emilienne**, le 22 janvier à l'âge de 92 ans, *maison de retraite*

**MATRAT Jean-Pierre**, le 19 juin à l'âge de 60 ans, à Lyon

**MOUNIER Georgette**, le 7 janvier à l'âge de 92 ans à Annonay

**MOUNIER Paulette**, le 11 avril à l'âge de 91 ans, *maison de retraite*

**MOUSSET Carmen**, le 16 octobre à l'âge de 91 ans, *maison de retraite*

**ORIOU Alfred**, le 21 novembre à l'âge de 85 ans, *maison de retraite*

**ORIOU Johannès**, le 21 juin à l'âge de 92 ans, *maison de retraite*

**PAQUET Daniel**, le 28 décembre à l'âge de 78 ans à Annonay

**PERRIER Jocelyne**, le 4 juillet à l'âge de 74 ans, *maison de retraite*

**PERRIER Marguerite**, à l'âge de 81 ans, le 23 septembre 2021 à Bron

**PEYRAVERNEY Yvonne**, le 29 juin à l'âge de 93 ans

**PLACE Jacqueline**, le 10 octobre à l'âge de 95 ans, *maison de retraite*

**PLASSON Roland**, le 9 avril à l'âge de 69 ans, à Annonay

**RAGONNEAU Bernadette**, le 15 mars à l'âge de 73 ans, à Saint-Étienne

**SASSOLAS Paul**, le 24 janvier à l'âge de 85 ans, *maison de retraite*

**SCHREDER René**, le 22 février à l'âge de 91 ans, *maison de retraite*

**TRACOL Suzanne**, le 15 juillet à l'âge de 96 ans à Annonay

**VERDIER Daniel**, le 25 juin à l'âge de 74 ans à Annonay

**VIGE Jeannine**, le 20 février à l'âge de 95 ans, *maison de retraite*



## MARIAGE

**Julie Paquet et Aléxis Skubich,**  
le 17 juillet

## NAISSANCES

**Mathéo Greffe,** né le 28 janvier à Annonay

**Maddy Gouthez,** née le 4 juillet à Saint-Priest-En-Jarez

**Brayton Stéphan,** né le 14 juillet à Annonay

**Kemisseï Poinas Paul,** né le 29 juillet à Annonay

**Tom Sage,** né le 8 octobre à Annonay

**Lohan Mathevet,** né le 31 octobre à Saint-Étienne

**Tylio Sayaret** né le 22 décembre à Annonay

## BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Extrait du discours prononcé lors du baptême républicain de **Ilhan, Maléna et Eden Claude Neri** :

[...] En ce jour du 4 septembre 2021, nous allons procéder au baptême civique de

- Ilhan né le 28 décembre 2004 qui aura donc bientôt 17 ans
- Maléna née le 24/12/2012 qui a 8 ans aujourd'hui mais bientôt 9 ans
- Et Eden née le 16 octobre 2019 qui aura très prochainement 2 ans

Leurs parents ont fait le choix du baptême républicain et leur ont choisi des parrains et marraines pour accompagner ces jeunes citoyens et citoyennes dans les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Pour chacun d'entre nous rassemblé ici, en cette maison commune, il s'agit d'un jour de fête et vous avez choisi le baptême républicain pour célébrer l'événement.

Nous sommes convaincus que ce choix riche de sens a été longuement réfléchi.

Prenons le temps de nous rappeler la signification de l'acte que nous nous apprêtons à faire pour ces enfants.

La notion de baptême républicain est née sous la Révolution française et remonte au décret du 8 juin 1794. Ce texte a établi que les municipalités seraient les seules institutions habilitées à établir les actes de l'état civil. Puis ce parrainage civil tomba ensuite dans l'oubli. Mais, depuis quelques années, de nombreuses communes, dont nous faisons partie, ont choisi de renouer avec cette tradition, répondant au désir des parents d'assurer l'avenir de leurs enfants.

Acte citoyen, ce baptême témoigne en effet de l'engagement moral du parrain et de la marraine à suppléer les parents en cas de malheur familial mais aussi de les accompagner comme un référent supplémentaire sur le chemin qui mène à l'âge adulte.

Il sera consigné par écrit devant l'officier d'état civil. Mais je veux souligner que l'engagement des parrains et marraines de suppléer aux parents en cas de défaillance ou de disparition n'a qu'une valeur morale.



**Lohan Mathevet**



**Maddy Gouthez**

## LA PAROLE DE L'OPPOSITION "VIVRE AU VILLAGE"

Elus de *vivre au village* nous présentons nos meilleurs vœux à toute la population de Saint Julien.

Cette année 2022 nous suivrons avec attention trois dossiers principaux qui impactent l'ensemble de la population du village.

### Maison médicale.

Le projet est lancé.

Nous sommes impliqués et collaborons sur ce projet.

Les principaux professionnels de santé concernés sont tous partants pour intégrer cette structure.

Mais nous émettons des réserves sur la cohérence du projet quant au maintien de la médiathèque dans le bâtiment.

Cela nécessite son déménagement pendant la durée des travaux dans un local provisoire, sa réintégration après travaux puis un nouveau déménagement dans un local définitif.

Tout ceci se fait au détriment d'un local qui aurait pu être mis à disposition d'un professionnel de santé tel que dentiste ou kinésithérapeute et entraîne une 2ème phase de travaux.

### Accueil des gens du voyage

La démocratie participative en question.

Sans concertation préalable avec la population et les principaux riverains concernés la municipalité

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Encore une année mouvementée en perspective !

Comme les lecteurs ont pu le constater, la bibliothèque a poursuivi ses activités tout au long de l'année 2021, aussi bien les permanences hebdomadaires de prêt que l'accueil des scolaires chaque mois.

Les lecteurs doivent désormais disposer du passe sanitaire pour venir choisir, emprunter et rendre leurs livres dans nos locaux. Les autres peuvent faire des réservations sur le portail numérique du réseau des médiathèques des Monts du Pilat, leurs commandes sont préparées, un e-mail les avertit qu'elles sont prêtes et les échanges se font à l'entrée de la bibliothèque.

L'accueil des élèves de l'école de Saint-Julien a lieu une fois par mois, pour des échanges de livres et une animation « kamishibai » : l'animateur lit une histoire et des illustrations grand format accompagnent la lecture. C'est un petit

moment d'écoute et de spectacle très apprécié de l'animateur et de son public.

2022 nous réserve quelques tribulations : comme vous avez pu le lire dans La Lettre pirailonne, des travaux importants d'équipement et d'isolation vont avoir lieu dans la Maison des Associations, qui va devenir en partie une Maison médicale. Nous allons donc nous installer pour la durée des travaux au 1<sup>er</sup> étage de la Salle des Fêtes, le plus confortablement possible. Ce 1<sup>er</sup> étage est équipé d'un fauteuil électrique monte-escaliers et permet donc l'accès aux personnes à mobilité réduite, ce qui nous fait défaut depuis notre installation dans la Maison des associations.

A l'issue des travaux, nous reprendrons place dans nos locaux enrichis d'une bonne isolation et d'un ascenseur. Nous serons un peu plus à l'étroit mais enfin accessibles à tous les publics.

proposait l'aménagement d'un terrain proche de l'ancienne station d'épuration pour accueillir une famille de gens du voyage.

Devant le tollé provoqué et la constitution d'un collectif d'habitants opposé au projet en l'état, Mme la Maire a convenu d'organiser une réunion publique sur ce sujet.

Que d'énergie dépensée pour aménager, alimenter et épurer un espace triplement inconstructible : zone naturelle, inondable et humide protégée. Alors qu'il existe sur la commune une zone à aménager dotée des équipements nécessaires : eau, assainissement, électricité, voirie et tellement plus propice à une inclusion digne des gens du voyage.

### Commerces en sursis.

Au cours de cette année 2 commerces essentiels à la vie de notre village, boulangerie et boucherie, vont peut-être cesser leur activité faute de repreneur.

Conscients de la difficulté à retrouver des repreneurs fiables et durables nous devons tous nous mobiliser pour conserver ces activités et mettre à disposition des éventuels repreneurs toutes les mesures et aides facilitant la reprise.

Nous suivrons attentivement ce dossier

Les bénévoles de la bibliothèque, épaulés par Manuel notre secrétaire de mairie, espèrent cette année encore remplir leur mission le mieux possible et sans interruption. Nous lançons un appel tout particulier cette année : si vous disposez d'un peu de temps, si vous aimez la compagnie des livres et de ceux qui les lisent, rejoignez-nous. Aucune qualification particulière n'est requise, n'hésitez pas à nous proposer un petit essai sans engagement, juste pour voir si cela vous plaît.

Belle année à tous !

Maison des Associations, 1<sup>er</sup> étage  
E-mail : [bibliotheque-st-julien@hotmail.fr](mailto:bibliotheque-st-julien@hotmail.fr)

Portail des médiathèques des Monts du Pilat : [www.mediathèques-montsdupilat.fr](http://www.mediathèques-montsdupilat.fr)

**Nos horaires** : Dimanche de 10h à 11h45, Mercredi de 17h à 18h, Vendredi de 17h à 18h30

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous et toutes des plus jeunes au plus âgé-es et où chacun et chacune peut trouver du soutien, un accompagnement.

Il est composé de 5 élu.e.s et de 5 habitantes du village, toutes bénévoles.

Des permanences ont lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois de 9h à 11h

Pour nous tous et toutes l'année 2021 fut très particulière et le CCAS s'est mobilisé afin de répondre aux préoccupations des pirailons et pirailonnes ; notamment en finançant au printemps un bus pour accompagner les personnes âgées du village à St Étienne afin d'effectuer la vaccination contre le COVID. Environ 40 personnes ont bénéficié de ce service.

### Plusieurs autres actions ont été menées :

Comme chaque année la distribution des colis à l'attention des aînés a eu lieu avant les fêtes.

Malheureusement nous n'avons pas pu organiser le repas traditionnel à cause de la situation sanitaire, nous espérons pouvoir le faire cette année.

L'année prochaine nous demanderons à nos seniors de choisir entre le repas et le colis (ce qui permettra d'équilibrer le budget entre les différents publics)

Au mois d'octobre un grand déballage a été organisé. La population a pu venir chiner des vêtements ou autres, avec une libre participation. Celui-ci a permis de recueillir plus de 300 euros, et fût un joli moment

de convivialité et de rencontre. Cette opération sera renouvelée au printemps et à l'automne.

Suite au dramatique incendie qui a touché l'usine à bois au mois de novembre, une caisse de solidarité a été faite en mairie, cela a permis de recueillir des dons qui ont été reversés aux sinistrés.

Des permanences du planning familial sont également mises en place : la première aura lieu le 8 février. Nous communiquerons les jours et horaires des suivantes.

Un logement d'urgence en partenariat avec SOLIHA a été emménagé pour la période d'hiver.

En parallèle le CCAS continue d'assurer ses missions habituelles afin de lutter contre l'exclusion et la précarité : accompagnement des personnes dans différentes démarches, mise en relation avec les services sociaux et différents organismes, attribution de bons alimentaires...

Si vous avez des dons à faire (vêtements, meubles...), n'hésitez pas à passer lors de nos permanences.

Une boîte est également disponible en mairie pour recueillir les dons d'argent, nous vous rappelons que ceux-ci sont déductibles des impôts à hauteur de 60 %.

Nous avons également pu établir un annuaire de personnes ressources volontaires pour apporter leur aide et compétences.

La solidarité qui s'organise dans notre village est un magnifique exemple de citoyenneté et nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées cette année pour apporter leur aide et leur énergie.



## SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE

En cette période où faire ensemble est souvent difficile, les liens sociaux sont mis à rude épreuve. C'est pourquoi l'équipe municipale a à cœur de remercier ceux et celles qui nous permettent de nous dépenser, de jouer, d'échanger, d'apprendre et de nous rencontrer.

Nous voulons rendre un hommage particulier aux bénévoles qui entraînent, qui animent et qui accueillent. Nous sommes particulièrement sensibles à la démarche d'éducation populaire où transmettre des compétences et partager des savoirs se fait en dehors des institutions scolaires ou professionnelles.

La commune souhaite apporter un soutien concret aux associations en mettant à disposition des locaux, des espaces, en attribuant des subventions. Nous savons qu'il reste à faire pour que chaque association dispose de locaux adaptés à son activité, des investissements doivent être réalisés pour que les salles municipales soient plus agréables, mieux chauffées, accessibles aux personnes à mobilité réduite etc... Nous espérons profiter de notre mandat pour faire des choix et avancer sur ces dossiers coûteux. D'ores et déjà, des initiatives ont été prises, vous trouverez pour exemple ci-dessous un coup de projecteur sur deux choix municipaux pour 2022.

### Soutenir le sport....

#### Entretien et améliorer les conditions de jeux du SC Pirailon

À travers l'engagement des services techniques (arrosage, entretien, ...), nous essayons d'offrir à ceux et celles qui chaussent les crampons des conditions de jeu satisfaisantes.

En 2022, nous allons en concertation avec le SCP réaliser un investissement pour améliorer l'éclairage du stade et l'accueil des rencontres sportives. Aussi le passage en led permettra un éclairage plus puissant ce qui autorisera les matchs officiels en nocturne. Le projet prévoit 2 niveaux d'éclairage pour une économie d'énergie lors des séances d'entraînements en soirée.

Le coût total de cette opération s'élève à environ 40 000 € HT, subventionnés à 55 % par le SIEL et à 20 % par le Fonds d'Aide du Foot Amateur, soit environ 10 000€ à la charge de la commune.

### ... et soutenir la culture

#### Proposer une programmation culturelle

L'équipe municipale a initié et soutenu la création d'une nouvelle association qui a pour mission de proposer des spectacles à la Passerelle : concert, clown, théâtre... Une programmation pour petits et grands à des prix modérés.

La municipalité ne souhaitait pas porter seule cette politique, aussi nous avons signé une convention avec Viva Moletane. L'association s'engage à assurer bénévolement toute la logistique de la saison culturelle et la mairie subventionne l'achat des spectacles à hauteur de 4 000 euros.

Nous sommes très heureux d'offrir à la population des spectacles que nous voulons accessibles géographiquement et économiquement.

## DYNAMIQUE PIRAILLONNE

Cette année 2021, notre association a fêté ses 45 ans d'existence, vu le contexte sanitaire nous n'avons pas pu organiser cet événement.

Notre activité est une gymnastique douce pour l'équilibre, le maintien en forme, l'harmonie du corps. Cette activité s'adresse à toute personne voulant garder la forme même si vous n'avez pas fait de sport depuis longtemps et dans une ambiance très chaleureuse. Nous pratiquons dans la salle du dojo de la salle des fêtes, lieu très agréable.

Pour cette rentrée, nous avons changé d'animatrice, Simone Sauvignet qui était là depuis plus de 20 ans a pris une retraite bien méritée et nous la remercions pour toutes ces années passées avec nous. Nous avons donc accueilli Alycia Pleinet, notre nouvelle animatrice qui continue le même enseignement et tout se passe très bien.

L'horaire des cours est les lundis de 10h15 à 11h15, au dojo.

Plus de renseignements : **Monique Cellard : 04 77 51 53 28**



## SYNDICAT D'INITIATIVE



Malgré des conditions sanitaires encore compliquées et un été maussade du point de vue de la météo, la fréquentation des touristes a été satisfaisante. Avec 1310 visiteurs répertoriés au bureau d'accueil du *Syndicat d'Initiative* entre le 27 juin et le 19 septembre, on enregistre une progression par rapport à l'an dernier. Si les demandes relatives aux randonnées, circuits VTT ou autres infos générales sont les plus fréquentes, les visites des expositions continuent à être la locomotive pour le village qui cultive son image culturelle et artistique.

Yannick le Tord, responsable des expositions, a choisi cette année de capitaliser sur une exposition principale durant l'été de l'artiste Charlotte Julian. Cette adepte de l'art naïf également connue pour son passé de chanteuse et actrice, chaudement recommandée par René Catinon qui s'est personnellement investi dans cette exposition, a rencontré son public si l'on considère le nombre de visiteurs (près

de 450) et le nombre de ventes de tableaux (9 tableaux vendus).

Plusieurs autres sites du village ont également accueilli des expositions dont celle de Christian Bligny à la brasserie du Pilat.

En début d'été, 55 dessins plastifiés réalisés par les enfants de l'école de St Julien MM sur le thème de la démultiplication du rond rouge, symbole du In & Off, ont été présentés sur le parvis de la maison des associations. L'École participant au In & Off chaque année depuis sa création.

Le graphiste Yuri a réalisé une œuvre monumentale de 4,50 m par 4 m en couleurs sur le mur au-dessus de l'espace aux 6 fontaines que les pirailleurs et les visiteurs ont plaisir à découvrir.

En parallèle, une exposition baptisée "la mémoire du temps" proposait aux visiteurs un circuit en extérieur vers les anciens canaux d'alimentation en eau des usines ainsi qu'une collection d'objets découverts lors de leurs restaurations.

En septembre, c'est une exposition intitulée « J'ai Vécu l'Everest » de François Trouillet qui a suscité énormément d'intérêt. Près de 600 personnes ont voyagé grâce à cette exposition qui s'est accompagnée de présentations aux élèves des classes de CE et CM de St Julien ainsi que d'une conférence à la salle de la passerelle.

Puis en décembre, Yannick le Tord a souhaité marquer les dernières heures de la maison des associations en tant que salle d'exposition en organisant une exposition directement réalisée sur les murs par l'artiste graphiste Yuri ainsi que

des sculptures réalisées par Cécile Prost.

Si les visiteurs des communes limitrophes sont les plus représentés, les Lyonnais suivis par les Grenoblois ont favorisé la destination Pilat cet été, destination qui est de plus en plus appréciée grâce à son formidable potentiel. Le nombre d'étrangers est sans surprise en baisse (essentiellement des pèlerins), près de 55 pèlerins de St Jacques (suisse ou allemands pour la plupart) ont fait halte à Saint-Julien-Molin-Molette sur leur périple pour St Jacques sur le GR65 (mais très peu ont été hébergés dans les différents lieux proposés par la commune essentiellement pour des problèmes de coût ou d'absence de restauration)

Nous avons constaté un intérêt toujours très important pour les randonnées que St Julien et le Pilat proposent. Et avons été ravis de vendre plus de 40 sacs aventures jeux ! Une animation développée par le parc du Pilat qui s'adresse à toute la famille et leur permet de passer un très bon moment dans le village.

Cette année devrait être la dernière où l'accueil des visiteurs se fait au rez-de-chaussée de la maison des associations. En effet les travaux d'installation de la maison médicale devraient démarrer en début d'année prochaine et le SI sera transféré à la maison bleue.

Pour 2022, la priorité va être de s'approprier le nouvel espace d'accueil, de capitaliser sur les vitrines, de structurer des espaces expositions bref, de se réinventer !



## PATRIMOINE PIRAILLON

Notre association se joint à l'équipe municipale pour vous souhaiter une bonne et heureuse année. Nous souhaitons que tout un chacun puisse régulièrement consulter notre site : [www.patrimoinepirailon.fr](http://www.patrimoinepirailon.fr) et ainsi poursuivre la découverte de notre patrimoine local, mais aussi que vous fassiez comme Jérôme, Camille B, et Camille P qui sont venus rajeunir l'équipe qui a lancé cette dynamique de la mise en valeur de notre village. Une dynamique que le Parc Naturel Régional du Pilat entretient en retenant notre ouvrage « Saint Julien Molin Molette et son patrimoine lié à l'industrie textile » comme ouvrage de référence dans notre contrée du Pilat. Il sera désormais le premier à être ré-édité dans une collection « Patrimoines et richesses du Pilat ». Dès le premier trimestre il sera disponible aux éditions J P Huguet Saint Julien Molin Molette.



Accueil de Camille B et Jérôme lors de notre AG 2021

Vous avez tous montré beaucoup d'intérêt pour l'expo du Parc de l'école, expo que vous pouvez retrouver sur notre site internet en tournant les pages d'un album diaporama.

**Vous pouvez nous contacter au 04 77 51 53 06**  
DONC, à très bientôt

## BOULES DU TERNAY

Cette année 2021 a débuté comme la précédente avec beaucoup de difficultés comme la plupart des associations de notre village.

Quelques travaux ont été effectués pendant cette fermeture.

Peinture du local, mise en place d'un robinet extérieur et nous avons fait une demande à la mairie pour l'éclairage et le goudron de nos jeux qui sont défectueux pour 2022.

Le boulodrome municipal a pu réouvrir début mai tous les mardis après-midis avec les restrictions sanitaires imposées par l'État (contrôle du passe sanitaire, distance de sécurité, cahier de présence).

Les compétitions officielles ont été peu nombreuses en 2021 et nous-mêmes avons été obligés d'annuler nos deux concours programmés le 5 juin et le samedi 28 août.

Une petite journée sociétaires a pu avoir lieu le samedi 26 septembre puis a suivi l'assemblée générale le dimanche 24 octobre dans la salle du conseil municipal de la mairie.

Pour cette nouvelle année qui va débuter nous avons programmé quelques manifestations :

- Ouverture du boulodromes lundi 18 avril.
- Soupe au chou : dimanche 1er mai.
- Le But d'honneur sera de retour à partir du mois de mai à septembre avec une partie par mois.
- Le challenge Pichon : le samedi 27 août.

La boule du Ternay a fait également un gros effort financier sur le tarif des licences suite au COVID-19 et souhaite également faire fabriquer de nouvelles tenues, les anciennes commençant à être vieillissantes.

Je vous rappelle que vous pouvez venir partager un moment convivial sur nos jeux, il suffit juste d'avoir une carte sociétaire.

Le président et son conseil d'administration vous souhaitent une bonne année 2022. Prenez soin de vous et vos familles.

**Contact : [tillmann.nicolas69@gmail.com](mailto:tillmann.nicolas69@gmail.com)**

**Téléphone : 06.18.27.39.23**



## RADIO D'ICI

### Radio d'Ici, la radio faite par les gens d'ici...



**105.7 fm, ou en streaming  
et podcast sur [www.radiodici.com](http://www.radiodici.com)**

Radio d'Ici, c'est votre radio. Elle se construit autour d'émissions produites par des bénévoles, auxquelles viennent s'ajouter des émissions réalisées avec nos différents partenaires. En 2021, par exemple, nous vous

avons proposé une série de bulletins réalisés avec la *Communauté de Communes des Monts du Pilat*, diffusés dans notre émission la *Bidomadaire*, qui comprend également une rubrique d'informations locales (mais pas que !) et est diffusée du lundi au dimanche à 7h ou 13h.

Vous avez une idée d'émission ou simplement l'envie de savoir « comment ça marche » ? Vous souhaitez simplement adhérer pour participer à l'existence de cet outil précieux et local d'expression libre ?

En 2022, nous vous souhaitons nombreuses et nombreux à pousser la porte du studio, 6 rue de la Modure (en face de la Poste).

Nous commençons l'année en diffusant dans *Surprise sortie du chapeau* (le lundi 15h, le mercredi à 16h, le vendredi à 14h et le dimanche à 16h) une série de quatre émissions sur le projet sonographique *Chemin faisant*, réalisé dans les *Parcs Naturels Régionaux des Monts d'Ardèche, du Pilat et de la Chartreuse*, et auquel ont participé plusieurs habitants de Saint-Julien-Molin-Molette et de la région.

En 2022, nous réaliserons des ateliers radio avec les élèves de plusieurs établissements scolaires, centres aérés, centres sociaux du territoire, dont vous pourrez écouter les productions dans *Les enfants d'Ici* (le lundi à 10h, le mardi à 9h et le samedi à 16h).



## LES CONSCRITS DE LA CLASSE 2024

Les conscrits et conscrites de St Julien/Colombier 2024 vous font part de leurs meilleurs vœux en ce début d'année 2022.

Notre association a pour but de perpétuer la traditionnelle vogue et des manifestations tout au long de l'année. Elle regroupe les jeunes nés en 2004, ayant leur majorité cette année.

Notre jeune association, créée à la suite de la vogue 2021, a tout de suite montré sa grande motivation pour cette « année de classe ».

Le premier Bal du 13 novembre a été un franc succès, rassemblant les jeunes en nombre, tout le monde a pu profiter de la musique, de la convivialité et la bonne ambiance.

En cette belle année 2022, l'association espère réunir les foules lors de ses bals, concours de pétanque ou traditionnelle matinée, espérant ne pas être « emmerdé » par le covid...

Les membres de l'association ont fixé le calendrier pour les festivités à venir :

- Le **19 mars** aura lieu le deuxième bal de la classe.
- Le **10 avril**, l'association proposera son snack place de la mairie de Saint-Julien-Molin-Molette.
- Un événement à destination des familles aura lieu courant avril ou mai (loto, repas...)

- **Fin mai** la classe 2024 proposera un concours de pétanque sur la commune de Colombier.
- **TRADITIONNELLE VOGUE** : du **12 au 15 août**
- **Semaine du 8 au 12 août** : vente de brioche (La radis)
- **Samedi 13 août** : jeux inter-classes

L'association propose l'organisation d'un défilé inter-classes. Tous les classards volontaires seront les bienvenus. Une communication sera effectuée très bientôt.



## THÉÂTRE D'ICI

Bonne et heureuse année 2022 à toutes et à tous.

La compagnie est toujours là, soudée, assidue et volontaire malgré la pandémie et le deuil car la troupe a décidé de continuer l'aventure en mémoire de son ami et metteur en scène Bernard BAROU qui nous a quittés brutalement le 29 novembre 2021.

Les répétitions ont repris ce début d'année 2022 suivant les règles sanitaires en vigueur aux mêmes jours et aux mêmes horaires : **soit le mardi et le jeudi de 18h à 20h** à la salle de l'ancienne cantine ou à la salle de la passerelle sous la direction d'un nouveau metteur en scène : Anne Laure POMMIER. Un nouveau spectacle est en préparation, nous n'avons pour l'instant aucune programmation mais cela ne devrait pas trop tarder, les informations vous seront communiquées en temps voulu. Toutes les personnes intéressées sont toujours les bienvenues, n'hésitez pas jouer la comédie c'est bon pour la santé.

**Contact : Trouillet Hervé 0668685602 ou Gaillard Claude 0650530592**

## CERCLE JEANNE D'ARC

Le cercle Jeanne d'arc a vécu une année 2021 très compliquée suite à la crise sanitaire. Nous avons continué à maintenir les bâtiments et les terrains extérieurs en état.

Toutes les manifestations ont été annulées, la réouverture s'est faite début juillet pour les amateurs de pétanque et en septembre pour la coinche en respect des règles sanitaires (contrôle du pass, distances de sécurité, cahier de présence)

Pour 2022 nous avons programmé un calendrier de manifestations que nous espérons pouvoir réaliser.

- Concours de belote dimanche 20 mars
- Assemblée générale jeudi 26 mai
- Concours de pétanque de la vogue lundi 8 août
- Concours de pétanque inter-société samedi 20 août (concours ouvert à toutes les associations de Saint-Julien-Molin-Molette et Colombier - nous tenons à remercier Colombier pour sa très forte participation et déplorons l'absence de trop nombreuses associations de la commune).
- Loto dimanche 4 décembre

Nous vous souhaitons nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année

**Contact : cerclejeannedarc42@gmail.com**

## SPORTING CLUB PIRAILLON

Dans un contexte toujours pesant, notre association a su faire front et mobiliser ses licenciés tout en intégrant de nouveaux joueurs, signe que malgré la tourmente, notre club sait séduire par son dynamisme et ses valeurs de solidarité, convivialité... C'est d'ailleurs dans ce contexte que nous avons souhaité apporter notre soutien à la famille de notre joueuse féminine, victime d'un sinistre en organisant une matinée conjointement avec d'autres associations. Dans ce nouvel exercice, les joueurs des différentes catégories peuvent

s'adonner à leur sport favori et ainsi oublier le quotidien. Si la soirée Beaujolais a pu se dérouler malgré le climat pesant et a rencontré un franc succès, nous avons jugé raisonnable de différer notre traditionnelle matinée saucisses frites de janvier afin de ne pas risquer une propagation de la contamination dans cette période où les chiffres sont affolants. Nous la reportons au dimanche 24 avril, jour d'élections. Nous vous espérons nombreux pour renouer les liens intergénérationnels et partager un moment de convivialité

qui manque cruellement depuis maintenant plusieurs années. Cette année, le club a permis à des vétérans de monter une équipe dont le seul but est de se retrouver une fois par mois pour un match contre des équipes voisines dans la joie et la bonne humeur. Si vous êtes intéressé par cette pratique, ou plus généralement si vous souhaitez jouer dans quelque catégorie que ce soit, n'hésitez pas à contacter **Mathieu JURDYC, président, au 06 14 52 55 85.**



ASSOCIATION - PATRIMOINE

## SOU DES ÉCOLES

L'équipe du Sou des écoles vous présente ses meilleurs vœux pour 2022. Nous vous souhaitons la bonne santé, des rires d'enfants et beaucoup de joie.

Pour bien débiter l'année, les parents d'élèves organisent un carnaval pour le bonheur de tous. Il se tiendra dans les rues de St Julien, le samedi 5 mars à partir de 14h30, avec un départ place Bancel. Venez participer à la fête, les déguisements sont les bienvenus. La musique sera de la partie !! Des ateliers maquillage et fabrication de maracas seront proposés. Monsieur Carnaval créé par les enfants sera brûlé comme le veut la tradition. Vous pourrez vous délecter des boissons et des crêpes préparées et vendues au profit des activités de l'école.

À titre informatif, le Sou des écoles offre en partenariat avec la mairie et l'association Viva Moletane, 2 spectacles à chaque enfant de l'école. Par cette action nous souhaitons à notre manière prolonger l'action éducative par l'accès facilité à la culture. Le bulletin de réservation a été distribué à chaque enfant au sein de l'école.

D'autres actions sont prévues pour le reste de l'année : vente de plants, vente de nems, fête de fin d'année.

À très bientôt.

Contact : [soudesaintjulienmolinmolette@gmail.com](mailto:soudesaintjulienmolinmolette@gmail.com)



## CINÉMOLETTE

Depuis 20 ans déjà, l'association Cinémolette propose un cinéma de proximité, animé et proposé par des habitants et habitantes de St-Julien-Molin-Molette, cinéphiles bénévoles qui se transforment le temps d'une séance en projectionniste ou guichetier, guichetière...

Les années 2020-2021 ont vu s'annuler bien des séances mais l'équipe est bien motivée pour reprendre son rythme de croisière, à savoir chaque mois 2 à 3 films de fiction les vendredis, 1 soirée documentaire un mardi, 1 séance du dimanche fin de journée et 1 séance "cinémômes" le samedi matin. Les séances ont lieu dans la salle municipale La Passerelle, le choix des films est orienté par l'envie de découverte, de partage d'émotions et/ou de réflexion, de complémentarité avec les salles

voisines et de partenariat avec les structures locales. Ainsi en 2021 une séance exceptionnelle avait lieu sur le stade de foot pour commémorer les 40 ans du Sporting Club Pirailon et les 20 ans de Cinémolette !

Un week-end spécial est prévu les 13-14-15 mai 2022 pour continuer de fêter ça : 20 heures de cinéma pour les 20 ans de l'asso, soit 10 films coups de cœur. L'occasion aussi de découvrir les séquences vidéo "Affichez-vous" tournées lors de la fête d'Estogo en juillet dernier... et de vous procurer le T-shirt Cinémolette. Retrouvez la programmation à venir sur [www.cinemolette.com](http://www.cinemolette.com) et à bientôt pour le plaisir de partager des films ensemble sur grand écran !



## LABEL DES CHANTS

Label des chants organise des animations musicales au sein du village. Des moments d'exception qui sont autant d'espaces de rencontres et de convivialité entre toutes les générations autour de la musique.



Malgré ces deux dernières années difficiles pour tous et toutes, et particulièrement pour le milieu du spectacle, l'association a tenu à maintenir tant qu'elle le pouvait des événements musicaux pour égayer notre village, les pirailons et pirailonnes.

Ainsi en 2021, 3 rendez-vous ont pu avoir lieu avec en juillet un concert exceptionnel des « Fourmis dans les mains » qui malgré un repli à la salle de la Passerelle a su attirer un public nombreux.

La désormais traditionnelle et incontournable Brocante Musicale qui se déroule chaque année le premier dimanche de septembre a été une fois de plus un succès qui a vu s'installer de nombreux stands présentant des articles et objets liés à la musique sur la place Bancel et la place aux 6 fontaines. Par une belle journée d'été ensoleillée, le public a pu assister à la déambulation de la fanfare décalée des Po'Boys mais également à des petits concerts, impromptus.

Enfin, au mois de décembre les bénévoles de l'association ont décidé de consacrer une soirée de concert de soutien aux sinistrés de l'incendie de l'Usine à Bois. Malgré le froid, une fois de plus l'association a pu compter sur la générosité des pirailons venus nombreux pour se réchauffer en dansant au son de Benoît au vibraphone, et du groupe Raffu.

Pour cette nouvelle année 2022, toute l'équipe est déjà en œuvre pour vous proposer de nouveaux spectacles et nous vous dévoilerons très prochainement notre nouvelle programmation.

Bonne année musicale !!!

[lbdeschants@gmail.com](mailto:lbdeschants@gmail.com) -

<https://www.facebook.com/labeldeschants/>

## CENTRE AGROÉCOLOGIQUE DE LA RIVOIRE

Le centre agroécologique de la Rivoire vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

Nous souhaitons que cette nouvelle année soit remplie de nombreux moments de convivialité et de bonheur.

Les membres du collectif et leurs ami.e.s organisent les événements suivants sur place :

- Un marché à la ferme tous les vendredis de 16h à 18h30, avec des produits locaux.
- Des stages en lien avec la permaculture, le jardinage, le bien-être
- Une vente de plants en mai
- Des concerts à partir de mai
- Des visites et chantiers participatifs.

Soyez les bienvenu.es.

<http://www.larivoire.org> - 07 83 79 84 44



## MÛ(E)



Depuis 2014 Mû(e) porte différentes initiatives à Saint Julien Molin Molette !

En 2021, l'association a proposé des **ateliers d'autodéfense féministe** à des jeunes filles de 8-10 ans, 10-12 ans et 14-16 ans, autant de stages qui avaient été reportés l'année dernière et qui ont vu le jour cet automne ! Des stages d'approfondissement ont été demandés par les participantes, et seront mis en place au printemps.

Le documentaire **À bras le corps** est passé sur Radio d'ici le 1<sup>er</sup> novembre, et une interview consacrée à l'autodéfense le 25 octobre dans Place publique, disponible en ligne.

Le **laboratoire d'improvisation en danse PEAU - POTS - PÔ** a rassemblé entre 12 et 16 participant.e.s mensuellement, dont certain.e.s se sont déplacé.e.s d'Aveyron, de la Drôme, Grenoble, Clermont Ferrand, Saint-Étienne.

Les prochaines dates prévues sont les 29 janvier, 26 février, 12 mars, 16 avril.

**La grange** a tenu des permanences bricolage ouvertes à toutes et tous rue st Ennemond (derrière la pharmacie) le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois de 15 à 18h !

**Du Vent dans les Mollets** a organisé une journée d'initiation au diagnostic et aux réparations simples lors de la semaine de réduction des déchets.

L'atelier accueille les personnes qui veulent réparer leurs vélo au 17bis rue Peyronnet.

En 2022, l'équipe s'agrandit et l'atelier sera ouvert les mercredis après-midis (15h-18h) et samedis matins (9h30 - 12h30) des semaines impaires. À noter 2/5/16/19 février, 2/5/16/19/30 mars et ainsi de suite!



# COMPAGNIE LA TRISANDE ET LE STUDIO LES AILES DE BERNARD

**Un lieu, une Compagnie, une histoire de corps et de mouvement.**

**Journées du Matrimoine, Femmes Extra-ordinaires 3ème édition des 18 et 19 septembre aux Ailes de Bernard :** Nous avons eu la visite de 82 personnes sur l'ensemble du week-end.

Jacqueline Li-Michaud a présenté son exposition **SILLÂGE - Sillons de l'âge, témoins de vie**, dans les ateliers des métiers à tisser. Son travail s'est parfaitement accordé à cet espace, arpenté durant plus de deux cents ans par des femmes au travail, si bien que ces visages imprimés semblaient avoir toujours été là.

Delphine Brouchier a présenté son exposition **DÉVOILÉES**, dans l'ourdissoir; un triptyque sur l'intimité féminine d'une part brimée, violente, interdite au plaisir et d'autre part espiègle, légère et pleine d'humour.

Les visiteurs-euses nous ont témoigné avoir traversé beaucoup d'émotions d'une exposition à l'autre, avoir été surpris-es et avoir découvert des informations sur la condition féminine inexplorée. Cette exposition entre dans le cadre des journées du Matrimoine nationales impulsées par l'association Hommes-Femmes Rhône-Alpes Auvergne. Cette année encore nous avons bénéficié du soutien de la municipalité que nous remercions. Cela a été aussi l'occasion de déguster un délicieux repas syrien de la toute nouvelle entreprise locale Sourya.

Donner à voir... Spectacle vivant



## Spectacle de La Trisande en tournée

Le duo Des-Cris-moi avec Thierry Renard violoncelliste et Delphine Gaud danseuse

Il a été invité dans des festivals d'été, notamment, au Musée de Salagon en Haute Provence et dans le Beaujolais pour le festival pluridisciplinaire Dix dans un pré.

Ce spectacle interactif, basé sur la musique et la danse improvisés évolue et sera à nouveau en tournée aux beaux jours.

## Transmettre et partager

La Trisande maintient le cap des ateliers mensuels et nous constatons une belle fréquentation, avec toujours de nouveaux-elles adhérent.e.s, provenant d'un large rayon régional, à commencer par notre village, mais aussi de Lyon, St Étienne et communes environnantes. Le besoin de se retrouver, de travailler sur son corps, d'explorer sa créativité se fait sentir, dans un contexte individuel et social plus que malmené.

Les ateliers ont lieu un samedi après-midi par mois, de septembre à juin sur abonnement ou participation ponctuelle. Infos: [trisande.gaud@orange.fr](mailto:trisande.gaud@orange.fr)

## Nouveau aux Ailes de Bernard !

L'ancien bureau du directeur de l'usine transformé en cocon dédié à l'accompagnement corporel individuel. Séances individuelles en Body-Mind Centering sur rendez-vous

Un temps pour soi, pour encourager le corps à mobiliser ses ressources à partir du toucher et du mouvement infos sur <http://www.bodymindcentering.fr/>

Toute l'équipe de La Trisande tient à exprimer tout son soutien et transmet de chaleureuses pensées aux membres et familles de l'association le Rez de Chaussée ainsi qu'à l'Usine à bois.

**La Trisande / Studio les ailes de Bernard**  
**4 rue Peyronnet 42220 Saint Julien Molin Molette.**  
**[trisande.gaud@orange.fr](mailto:trisande.gaud@orange.fr)**  
**<https://www.facebook.com/unjourdhiver/>**



## VIVA MOLETANE

Notre association a vu le jour en septembre 2021, elle a pour but d'organiser des événements festifs ou culturels et de rendre le spectacle vivant accessible aux habitant.es du village. C'est une initiative soutenue par la municipalité qui souhaite développer son action culturelle via des associations d'éducation populaire.

Malgré le contexte sanitaire nous sommes très content.es de nos premières soirées. Un lancement de saison avec un cluêdo-géant pour présenter les spectacles, une soirée concert avec les mécanos qui a fait salle comble et l'année a recommencé avec une chouette conférence gesticulée qui a fait plus de 70 entrées.

Le plus souvent nous proposons avant ou après le spectacle une buvette et une petite restauration, l'occasion de boire un coup et d'échanger sur nos impressions.

En février, mars le jeune public est à l'honneur avec un spectacle de clown, un spectacle poétique pour les plus petits et en partenariat avec la Comédie de Saint Etienne « La nuit Labyrinthe » accessible dès 8 ans. Alors si vous avez des envies de spectacles, le tout à deux pas de chez vous, on vous attend.

### Samedi 12 mars : LA NUIT DU LABYRINTHE

Dès 8 ans - théâtre - à la Passerelle - 7€ (tarif réduit) :

La Nuit labyrinthe s'inspire de plusieurs ouvrages pour la jeunesse, dont le formidable Max et les Maximonstres ou encore la bande dessinée scénarisée par Franck Thilliez, La Brigade des Cauchemars.

### Samedi 9 avril : BIZARAVAR

Dès 10 ans - théâtre - à la Passerelle - 5€ & gratuit :

Elle adore Molière, lui beaucoup moins. Elle le trouve génial, lui le trouve ringard. Entre les deux jeunes gens, la dispute s'engage

### Samedi 7 mai : LE PETIT CHAPERON ROUGE

Dès 5 ans - théâtre - à la Passerelle - 7€ & 5€ (tarif réduit) :

Dans un décor épuré fait de tasseaux de bois colorés nous évoquant les jeux et les couleurs vives de notre enfance, pour figurer une forêt, une maison, la nature, Thierry Vennesson et Réjane Bajard s'emparent de la fable réécrite par Joël Pommerat.

### Samedi 28 mai : CLAUDINE LEBÈGUE

Chanson - à la Passerelle - 15€ & 11€ (tarif réduit) :

Une amazone, une guerrière qui sait occuper le terrain et qui porte dans ses mots et cette voix si particulière des pépites d'or, fort poétiques, qu'elle distribue avec un talent immense... Une œuvre choc.



## TU JOUES

L'année 2021 a été émaillée pour *Tu joues*, comme pour chacune et chacun d'entre nous, par les aléas dûs à la gestion de la crise sanitaire. Cependant, étant reconnue comme délégation de service public dans le domaine de l'accompagnement à la parentalité, nous avons pu **maintenir le service de prêt de jeux et jouets et l'accueil à la ludothèque pour des temps de jeux toujours émerveillés.**

Si la traditionnelle fête du jeu du mois de mai a dû être annulée, nous avons profité de sorties sous les arbres de la place Bancel dans l'été ! Tu joues a également poursuivi les partenariats locaux avec des interventions au FAM du Pilat, au CADA de Péage de Roussillon, mais aussi avec l'Accueil de Jour et les centres de loisirs ou encore au sein des événements du mois d'octobre autour de la parentalité à Marthes et à St Sauveur en Rue : l'occasion de valoriser des pratiques ludiques à portée de tous et toutes comme les ballades jouées !

Vous avez aussi pu nous croiser à l'occasion d'événements festifs, sur les marchés d'été que nous offre le territoire : St Sauveur, La Versanne, Planfoy ou St Régis. Cette dynamique est impulsée par le projet **Ludo'pilat** qui sort des cartons depuis le printemps 2021 : créer, aménager et remplir une camionnette pour sillonner les communes de la CCMP, aller au plus près des habitant-es et délivrer le jeu à toutes et tous ! Cette belle aventure a déjà pris corps dans la collecte de fonds, clôturée en décembre. Elle a permis de récolter un peu plus de 6 000 € afin d'acheter les jeux et jouets qui vont se promener. Merci aux donateurs et donatrices et à vous toutes et tous qui nous lisez, sans qui ce projet ne serait que coquille vide !

L'année qui vient s'annonce riche en rebondissements elle aussi ! Outre le renforcement des partenariats évoqués plus haut, il va y avoir du mouvement :

- **L'aventure Ludo'pilat** continue : pour mettre en route la tournée du ludobus en septembre 2022, il nous faut acheter le camion, l'aménager et l'équiper : on s'en occupe ce printemps, puis on teste quelques sorties aux beaux jours et hop ! la tournée s'installera sur nos routes et dans les villages avec la prochaine rentrée des classes.

- Le bâtiment qui a si généreusement accueilli la ludothèque est aujourd'hui en vente et nous allons sûrement devoir **déménager en janvier 2023**. D'ici là, on continue à vous accueillir et **on cherche le nouvel espace qui permettra de construire de manière pérenne la ludothèque de nos rêves** : si vous avez des pistes, pensez à nous !

D'ici là on continue à vous accueillir au **10 rue Neuve**, quelles que soient nos langues, âges, handicaps, et goûts, on y joue toutes les semaines :

**Les mercredis de 10h à 12h & 15h à 18h et les jeudis de 9h à 12h & 16h30 à 18h30**

(horaires adaptés en périodes de vacances scolaires)

**Lors de soirées jeux : vendredi 21 janvier, 11 février et 11 mars de 20h à minuit !**

Et ponctuellement pour des **temps de réflexions et de fabrications collectives** (fabrication de jeux à partir de matériaux de récup., posture éducative d'adulte face aux jeux turbulents des enfants, etc.).

Pour suivre nos actualités via internet : [www.tujoues.fr](http://www.tujoues.fr), Facebook & Instagramme .

Mais notez d'ores et déjà la Fête du Jeu, cette année à Maclas, le samedi 14 mai !

**Contact : [association.tujoues@gmail.com](mailto:association.tujoues@gmail.com)  
07 52 08 76 61**

Vous pouvez nous rencontrer au bar La clé à molette et à nous rejoindre dans la vie associative qui s'enrichit de la présence de chacun-e !

Crédit photo : Magalie Stora



## SAPEURS POMPIERS

Le centre d'incendie et de secours a effectué 195 sorties d'engins en intervention, ce qui représente une augmentation de 9% par rapport à l'année 2020, essentiellement dû aux secours à personne et marquée par une saison estivale relativement calme en ce qui concerne les feux de végétation.

2021, c'est aussi l'aide à la vaccination à St Etienne. 5 de nos agents (Anne-Sophie, Elisa, Marine, Stéphane et Mathieu) ont donné de leur temps au vaccinodrome

Par le biais d'une sollicitation de la Martinique en pleine pandémie, Marine est partie 15 jours renforcer les effectifs de ce département d'outre-mer. Suite à cela, une lettre de félicitation lui a été remise par le directeur départemental des sapeurs pompiers de la Loire en reconnaissance de son engagement.

L'effectif du centre est composé de 20 hommes et 5 femmes.

Nous souhaitons la bienvenue à Carole Baggiozzi (photo), nouvelle

recrue en 2021. Ayant passé sa formation de secours à personne, elle peut décaler en ambulance en attendant d'effectuer la partie incendie courant 2022.

Nous continuons de recruter ; homme ou femme âgé entre 16 et 50ans, vous êtes intrigué par le monde des pompiers, vous avez du temps libre, vous aimez rendre service, alors venez nous rencontrer les samedi matin à la caserne située au 2 rue du tacon ou appelez notre chef de centre au 06/07/30/48/16, nous vous donnerons toutes les informations relatives à un futur recrutement; si vous êtes infirmier(e), votre profil nous intéresse aussi, vous pourrez intégrer le centre en étant infirmier(e) sapeur pompier.

Pour votre information, une session de formation aux gestes de premiers secours aura lieu au centre d'incendie et de secours de St Julien courant 2022. Les dates ne sont pas encore connues.



Elle sera ouverte à tout public, pour inscription ou simple renseignement, appelez au **06 07 30 48 16**.



## ASSOCIATION - PATRIMOINE

**L'Amicale**

Cette année a encore été fortement impactée par la pandémie. Effectivement nos activités et manifestations ont été très limitées.

Malgré tout nous avons pu participer au cross départemental à Roanne ou 7 de nos agents nous ont représenté.

Egalement, nous avons réorganisé une journée conviviale lors de laquelle nous avons souhaité un bon retraité à nos anciens (Pascal Desseux et Mickael Dorel) qui ont cessé leur activité de sapeurs-pompiers volontaires l'an passé mais pour qui nous n'avons pas pu faire de pot de départ.

Et pour finir nous avons fêté la Saint Barbe avec l'amicale de Saint

Sauveur en Rue à la salle des fêtes de Saint Julien.

Nous n'avons pas voulu organiser d'activité pour les enfants pour l'arbre de Noël au vu des risques de propagation du virus, mais nous avons tout de même tenu à offrir un petit présent à chacun.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir Lohan Mathevet, fils de Christopher Mathevet, Caporal-chef au sein du centre.

Nous profitons du bulletin municipal pour remercier grandement la générosité des habitants de Saint Julien Molin Molette, Colombier et Graix pour leur soutien lors de nos passages des calendriers.

**Diplomes, grades et médailles**

Carole Baggiossi et Laureline Roncin : équipier SAP (secours à personne) et DIV (opérations diverses), Jules Montélimard équipier INC (incendie),



Marine Grin : équipier FDF1 ( feux de forêts), Anne Sophie Lachal, Marine Grin et Elisa Fanget : conducteur VSAV(ambulance) et VTPM (transport de personnels et matériels), Marine Grin et Dominique Fanget :COD1 (conducteur engin pompe), Gérald Saurel et Christopher Mathevet : COD2 ( conducteur PL hors chemin), Elisa Fanget,Anne Sophie Lachal, Marine Grin,Stéphane Bonnard et Mathieu Gay : attestation de pompier vaccinateur, Marine Grin, Jules Montélimard et Timothé Guichebaron nommés 1ère classe, Matthieu Limone ,Gérald Saurel et Maxime Mathevet nommés caporal chef, Bruno Gaulin nommé sergent chef, Vincent Meunier nommé adjudant chef. Lors de la cérémonie de la Saint Barbe Compagnie des médailles d'ancienneté ont été remises (photo), Médaille pour 10 ans d'ancienneté : Anne Sophie Lachal et Matthieu Limone, Médaille pour 30 ans d'ancienneté : Vincent Meunier et Pascal Desseux.



**La première de couverture** du bulletin municipal 2022 est due à **Lilas Cognet**. Née à Saint-Julien-Molin-Molette en 1993, elle fait sa scolarité ici, puis à Bourg-Argental avant de poursuivre aux Arts appliqués de Saint-Étienne, puis ceux de Lyon ; et pour finir en beauté, la prestigieuse école de dessin Émile Cohl, toujours à Lyon ! Peu après, elle devient professeure dans là-dite école. Elle entame parallèlement un parcours d'illustratrice indépendante dans divers collectifs avant de publier comme bédéiste « Love corp » (Delcourt, 2020) et tout récemment « Bob Denard, le dernier mercenaire » (Glénat, 2021), ouvrage dans lequel son graphisme acéré et joyeux assorti d'un optimisme lucide rendrait presque sympathique cet affreux jojo. N'en déplaise à sa modestie et sa discrétion, Lilas est une des jeunes artistes pirailloises les plus talentueuses. Merci Lilas !

**La quatrième de couverture** est une photo de l'usine Saint Marie éclairée de nuit prise par Romain Étienne, résident à Saint-Julien-Molin-Molette, il est photographe documentaire et membre du collectif ITEM à Lyon. <https://www.collectifitem.com/>